

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé viticole de FranceAgriMer du 21 mars 2018

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 21 mars 2018, sous la présidence de Jérôme Despey.

Bilan du commerce extérieur en 2017

En 2017, les exportations françaises de vin ont progressé de 5 % en volume et de 9 % en valeur, par rapport à l'année précédente. Les volumes exportés atteignent ainsi 14,8 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires record de plus de 9 milliards d'euros.

Cette embellie des exportations en valeur concerne toutes les catégories de vin. Les exportations de vins tranquilles AOP ont ainsi progressé de 12 % en valeur, et les effervescents hors Champagne de 15 %.

Pour mémoire, près des trois quarts des exportations françaises sont constituées de vins tranquilles en bouteille, alors que les exportations de vin en vrac sont en recul depuis 2002.

À l'inverse, les importations sont en repli en volume après trois années de forte progression. Mais elles poursuivent leur progression en valeur.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/55986/541637/file/SYN-VIN-2018-Commerce-exterieur-bilan%202017-A18M03.pdf>

OCM vitivinicole : point sur la consommation de l'enveloppe 2017/18 du programme national

La consommation de l'enveloppe du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 280,5 M€) s'élève, au 16 mars 2018, à 84,4 millions d'euros. La répartition par mesures est la suivante :

- 33,9 M€ pour les investissements des entreprises ;
- 41,5 M€ pour la restructuration et reconversion du vignoble ;
- 5,3 M€ pour la promotion sur les marchés des pays tiers ;
- 3,7 M€ pour les prestations viniques.

OCM vitivinicole : bilan des appels à projets 2017 et 2018 pour les investissements des entreprises

Concernant l'appel à projets 2017, 1 875 dossiers ont été retenus à ce stade, pour un montant d'aide de 127 millions d'euros (M€) correspondant à des dépenses d'investissement de plus de 562 M€. La région Nouvelle Aquitaine concentre plus du tiers des investissements, suivie par l'Occitanie (21%), le Grand Est (12.5%), la Bourgogne Franche Comté et PACA. 64% des montants concernent des investissements en matériels, 36 % des montants sont des investissements en bâtiments. L'essentiel des dossiers émanent de PME. Pour 2018, 1920 dossiers sont recensés en régions, pour des dépenses d'investissement évaluées à 501 M€.

Pour mémoire le taux d'aide est de 30 % des investissements éligibles pour les PME, de 15 % pour les entreprises de taille intermédiaire et de 7,5 % pour les grandes entreprises.

OCM vitivinicole : avis favorable du conseil sur les dispositions de simplification de la restructuration du vignoble pour les campagnes 2019 et suivantes

Le programme national d'aide pour la période 2019-2023 est en cours de préparation en concertation avec les professionnels. Il sera envoyé à la Commission européenne en juin prochain après vote du conseil spécialisé de la filière viticole en mai prochain.

D'ores et déjà, le conseil a adopté quelques principes généraux en matière de restructuration du vignoble :

- la reconduction de plans collectifs pour trois ans, accompagnée d'un travail d'analyse stratégique à conduire par chaque bassin viticole ou conseil territorial ;
- la simplification des modalités de gestion de ces plans collectifs.

Signature d'une convention cadre entre le CNIV et FranceAgriMer : un partenariat en matière d'informations et d'études économiques

FranceAgriMer et le CNIV ont signé une convention qui définit le cadre du partenariat entre les deux organismes en matière d'élaboration, de suivi et de diffusion d'informations et d'études économiques pour la période 2018-2020.

Cette convention permettra d'assurer la complémentarité entre les deux structures et d'optimiser les moyens nécessaires à la connaissance des marchés permettant d'éclairer les acteurs économiques et les pouvoirs publics.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques de la filière viticole et la note de conjoncture du mois de mars sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/index.php/fam/filiere-vin-et-cidriculture/Vin/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr